

Compte rendu de la séance ordinaire

Du 29 JUILLET 2024

**1/ Objet : DELIBERATION portant création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 1ere classe (échelon 5) de catégorie hiérarchique C (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)**

Le Conseil Municipal DECIDE de créer un emploi permanent à temps *complet* à raison de 21,54h/semaine d'adjoint d'animation principal de 1ere classe de catégorie hiérarchique **C** à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**2/ OBJET : Nom des 4 voies douces du lotissement «Laouson»**

Après débats, le conseil municipal décide de nommer les 4 voies douces du lotissement «Laouson 3», comme suit :

- voie parallèle à la Rue des mésanges : Piste des bouvreuils de 208 m
- voie parallèle à la Rue des alouettes : Piste du verdier de 165 m
- voie perpendiculaire traversante : Piste des pinsons de 58 m
- voie perpendiculaire passant entre le lot 8 et le lot 9 : Piste des chardonnerets de 32 m

**3/ OBJET : Participation séjour linguistique année scolaire 2023-2024**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2023-06-44, relative à la participation octroyée par la Commune aux familles pour les séjours effectués par leur(s) enfant(s) dans le cadre d'un établissement scolaire.

Elle informe que pour l'année 2024 (année scolaire 2023-2024), 4 élèves ont participé à ce type de séjour, à qui il convient de verser la participation de 60 €.

Pour cette année, les bénéficiaires seront les suivants :

Nom de l'élève ayant participé au voyage	Montant de la participation
Timothé PEREIRA	60.00 €
Maïalen MANEM	60.00 €
Amallys CEBERIO	60.00 €
Wilhem BOURIANNE	60.00 €

**4/ Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET DE LA COMMUNE**

Le Conseil municipal approuve les virements de crédits ci-dessous.

Articles budgétaires	Dépenses	Recettes
756		+600.00
65748	+600.00	
6288	+20000.00	
615228	-20000.00	
	+600.00	+600.00

Le Maire Hélène COUSSEAU.

